

Conseil d'Administration du 25 mars 2025

L'an 2025, le 25 mars à 14H00, le Conseil d'Administration de l'Agence Départementale Aveyron Ingénierie, s'est réuni dans les locaux du Conseil départemental, salle Ségala à Rodez, sous la présidence de Monsieur Arnaud VIALA, Président de l'Agence Départementale.

L'an 2025, le 25 mars à 14H00, le Conseil d'Administration de l'Agence Départementale Aveyron Ingénierie, s'est réuni dans les locaux du Conseil départemental, salle Ségala à Rodez, sous la présidence de Monsieur Arnaud VIALA, Président de l'Agence Départementale.

18 membres étaient présents : M. Arnaud VIALA, M. André AT, Mme Virginie FIRMIN, Mme Michèle BUESSINGER, M. Christian TIEULIE, Mme Francine LAFON, Mme Valérie ABADIE-ROQUES, M. Serge JULIEN, Mme Christine PRESNE, M. Jean-Pierre MASBOU, Mme Gisèle RIGAL, M. Jean-Louis GRIMAL, M. André BORIES, M. Yves REGOURD, Mme Magali BESSAOU, M. Michel CAUSSE, M. Jean-Marie LACOMBE, M. Jacques BARBEZANGE.

6 membres avaient donné pouvoir : Mme Annie CAZARD à Mme Christine PRESNE, M. Alain DELMAS à M. Yves REGOURD, Mme Hélène RIVIERE à Mme Michèle BUESSINGER, Mme Geneviève GASC BARES à M. Jean-Louis GRIMAL, M. Pierre PLAGNARD à Michel CAUSSE, M. Jean-Eudes LE MEIGNEN à Jean-Marie LACOMBE.

4 membres étaient absents et excusés : M. Christophe LABORIE, M. Jacques MOLIERES, M. Jean-Luc CALMELLY, M. Jean-Marc CALVET.

Objet : Création de poste et actualisation du tableau des effectifs

Après avoir entendu le rapport du Président,

Monsieur le Président expose qu'il convient d'anticiper le besoin en hausse au sein de la mission préservation eau et environnement en créant un poste de technicien afin de pouvoir recruter au second semestre 2025 un agent.

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil d'Administration d'adopter la création d'un poste de technicien et de mettre à jour le tableau des effectifs ci-annexé.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- décide d'adopter la création d'un poste de technicien pour la mission préservation eau et environnement
- autorise Monsieur le Président à recourir, le cas échéant, à des agents non titulaires, dans le respect des textes et procédures y afférentes,
- s'engage à inscrire les crédits nécessaires au Budget,
- adopte le tableau des effectifs projeté au 1er avril 2025 tel qu'annexé à la présente délibération.

Sens des votes :

- Pour : 24
- Abstention :
- Contre :
- Ne prend pas part au vote :

Le Président de l'Agence Départementale
Aveyron Ingénierie
Arnaud VIALA



Accusé de réception en préfecture
012-200044923-20250325-CA202511-DE

Reçu le 31/03/2025 en Préfecture le :

Publiée le :

Accusé de Réception en Préfecture :

Reçu le :

Délais et voies de recours : Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Toulouse territorialement compétent, situé 68, rue Raymond IV, B.P. 7007, 31068 Toulouse Cedex 07, dans le délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le tribunal peut être saisi par courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien <http://www.telerecours.fr>

Un recours gracieux peut également être exercé contre cet acte auprès de l'auteur de l'acte. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse. Toutefois, le silence gardé pendant deux mois sur une réclamation vaut décision implicite de rejet.

GRADES OU EMPLOIS	C A T	EMPLOIS BUDGETAIRES			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETP			
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS CONTRACTUELS	GEL STATUTAIRE	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE								
Attaché territorial dont :								
Attaché principal	A	1	0	7	0	0	0	6
Attaché		6			4	2	0	
Rédacteur territorial dont :								
Rédacteur ppal 1ere cl.	B	2	0	12	1	1	0	11
Rédacteur ppal 2ième cl. (Dont 1 prévu pour avancement grade)		3	0		3	0	0	
Rédacteur (Dont 1 à supprimer si avancement de grade)		7	0		5	1	0	
Adjoint administratif territorial dont :								
Adjoint admin. ppal 1ere cl.	C	1	0	11	1	0	0	10
Adjoint admin. ppal 2ième cl.		5	0		4	0	1	
Adjoint admin.		5	0		4	0	0	
TOTAL		30	0	30	22	4	1	27
FILIERE TECHNIQUE								
Ingénieur territorial dont :								
Ingénieur principal	A	1	0	11	1	0	0	11
Ingénieur		10	0		2	8	0	
Technicien territorial dont :								
Technicien ppal 1ere cl.	B	2	0	6	1	1	0	5
Technicien ppal 2ième cl.		0	0		0	0	0	
Technicien		3 (+1 création CA 250325)	0		2	1	0	
Adjoint technique territorial dont :								
Adjoint technique ppal 1ere cl.	C	0	0	0	0	0	0	0
Adjoint technique ppal 2ième cl.		0	0		0	0	0	
Adjoint technique		0	0		0	0	0	
TOTAL		17	0	17	6	10	0	16
TOTAL EMPLOIS PERMANENTS		47	0	47	28	14	1	43

GRADES OU EMPLOIS	CAT	EMPLOIS BUDGETAIRES			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETP			
		EMPLOIS NON PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS CONTRACTUELS	GEL STATUTAIRE	TOTAL
FILIERE TECHNIQUE								
Technicien	B	1	0	1	0	1	0	1
TOTAL EMPLOIS NON PERMANENTS		1	0	1	0	1	0	1